



PLAINTÉ N° : 21-24-0049

ANNE-MARIE RACICOT c. MARIE-JOSÉE ROUSSEL

Date d'audience:	16 juillet 2024
Lieu :	À distance via la plateforme TEAMS
Heure :	9 h 30
Procureure pour la plaignante:	M ^e Anne-Marie Jutras
Procureur pour l'intimée :	Se représente seule
Étape :	Audience sur culpabilité et sanction
Nature de la plainte :	Aurait commis des actes dérogatoires à l'honneur et à la dignité de la profession, à savoir : Aurait fait défaut de collaborer et de répondre aux demandes des syndiques adjointes de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec;
Le Conseil de discipline :	M ^e Jean-Guy Légaré, président Mme Marie-Hélène Ouellet, inf. aux., membre Mme Sylvie Rochon, inf. aux., membre